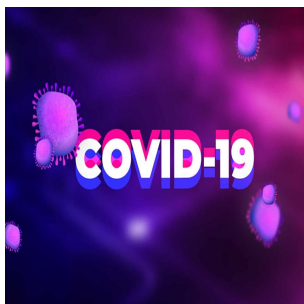


Togo: Un nouveau couvre-feu décrété dans les Savanes



Le gouvernement togolais déplore une augmentation du nombre de cas positifs, de coronavirus ces dernières semaines au Togo, en particulier dans la Région des Savanes. Selon l'autorité, les récents cas concernent essentiellement des contacts et des suspects, issus d'une transmission communautaire. En réaction, de nouvelles mesures dont l'instauration du couvre-feu viennent d'être prises.

{loadmoduleid 212}

Les nouvelles dispositions décidées entrent en vigueur à compter du dimanche 17 janvier 2021 et jusqu'à nouvel ordre.

Elles font état de l'instauration d'un couvre-feu de 20 heures à 05 heures dans le périmètre du « Grand Tone », comprenant les préfectures de Tone, de Cinkassé, de Tandjoare, de Kpendjal et de Kpendjal Ouest.

Ces mesures évoquent aussi le bouclage du périmètre du « Grand Tone », comprenant les préfectures de Tone, de Cinkassé, de Tandjoare, de Kpendjal et de Kpendjal Ouest.

{loadmoduleid 214}

Par contre, notifie le communiqué du gouvernement, la circulation des biens et des marchandises est autorisée, et n'est pas affectée par le bouclage.

« Par ailleurs, la circulation entre les préfectures de la zone bouclée n'est pas interdite durant la période de bouclage en dehors des heures de couvre-feu », ajoute le document diffusé samedi.

La situation actuelle du coronavirus au Togo est de 416 cas actifs, 73 décès et 4220 cas confirmés. Avant les fêtes de fin d'année, le nombre de décès enregistré était de 67.

{loadmoduleid 220}